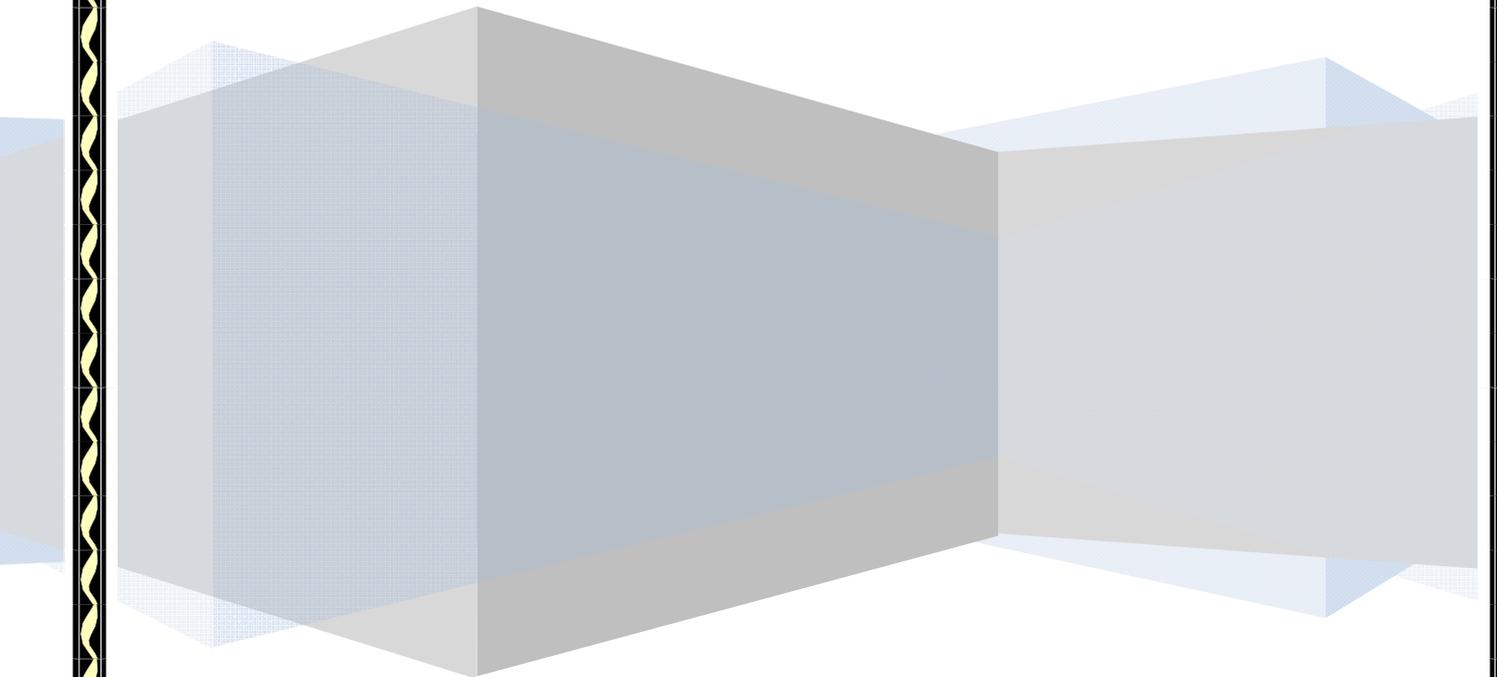

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE
LA COMPTABILITE PUBLIQUE

DIRECTION DE LA DETTE

Rapport annuel de Gestion de la Dette Publique du TCHAD

Exercice 2015



PREFACE

Ce *rapport* est le deuxième que la Direction de la Dette produit pour informer le public et les partenaires techniques et financiers sur la gestion de la dette publique au Tchad. La parution dudit rapport intervient dans un contexte marqué par une crise économique qui s'est mue en crise financière, due aux effets sur le budget de la chute des revenus pétroliers et de l'intervention militaire du pays dans la sous-région pour contrer les velléités expansionnistes de la secte Boko Haram. Ces phénomènes ont produit un effet ciseau sur le budget général de l'Etat, rendant ainsi pénible son exécution. En effet, la chute des recettes pétrolières couplée à la hausse des dépenses militaires a créé tout au long de l'exercice 2015 une forte tension de trésorerie.

Le rapport paraît aussi au lendemain de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et d'une expérience fructueuse de levée de fonds sur le marché financier sous-régional. Le succès des émissions obligataires de 2011 et 2013 et des émissions des premiers titres publics à souscription libre en 2014 et 2015 témoigne du progrès qu'enregistre le pays en matière de gouvernance économique et, ce, sous l'impulsion des très hautes autorités du pays, résolument engagées à répondre aux immenses besoins de développement de la population tchadienne.

S'inscrivant dans cette dynamique de transparence, soutenue par les pouvoirs publics, la publication du présent rapport a pour but de mettre à la disposition des acteurs du développement et des partenaires techniques les informations relatives à la gestion de la dette publique, afin de leur permettre de disposer de toutes les informations utiles à leurs activités ou à la formulation de leur politique.

Dans ce rapport, par dette publique, il faut entendre l'ensemble des engagements financiers de l'Etat vis-à-vis de ses partenaires. La dette publique extérieure désigne l'ensemble des dettes nées des engagements de l'Etat vis-à-vis des agents économiques ou partenaires non-résidents. Celle-ci est composée de la dette multilatérale, due aux institutions financières internationales ou régionales, et de la dette bilatérale qui est la dette due aux Etats. La dette intérieure est constituée de la dette née des conventions de financement que l'Etat a signées avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), les banques locales et des émissions des obligations et bons du Trésor. Elle comprend en plus de cette dette dite conventionnée la dette non conventionnée constituée des impayés administratifs et des commandements de payer.

Le présent ouvrage rend compte des opérations de dette effectuées par l'Etat tchadien au cours de l'année 2015. Il présente notamment le niveau de l'encours de la dette publique à fin 2015, ainsi que les décaissements effectifs et les paiements du service de la dette au cours de la même période.

Le Directeur de la Dette
MOUSTAPHA MAHAMAT MOUSTAPHA

MISSIONS DE LA DIRECTION DE LA DETTE

Née des cendres de l'ancienne Caisse d'Amortissement dissoute par la Conférence Nationale Souveraine de 1993, la Direction de la Dette est la structure responsable de la gestion de la dette publique au Tchad. A ce titre, elle est chargée, selon l'article 126 de l'arrêté 242/MFB/SG/DGT/2011 portant organisation et fixant les missions de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, de :

- définir la stratégie d'endettement et de désendettement ;
- participer aux négociations d'emprunt ;
- suivre les emprunts et les souscriptions d'Etat ;
- participer aux émissions de titres publics
- suivre l'émission des engagements de la dette intérieure ;
- émettre des ordres de paiement du service de la dette ;
- analyser les risques sur les services futurs de la dette ;
- renégocier et restructurer la dette ;
- tenir la comptabilité suivant le plan comptable du Trésor ;
- élaborer les statistiques relatives à la dette publique.

MISSIONS DE LA COMMISSION NATIONALE D'ANALYSE DE LA DETTE (CONAD)

La Commission Nationale d'Analyse de la Dette (CONAD) a été créée en 2004 et réorganisée par le **Décret N° 0408/PR/MFB/2014** du 19 juin 2014. La création de la CONAD est justifiée par le fait qu'une gestion efficace de la dette publique nécessite un cadre macro-économique clair, au sein duquel les organes de gouvernance veillent à ce que le niveau et le rythme de croissance de l'endettement restent soutenables et viables.

La CONAD est un organe chargé de la coordination du processus d'endettement et de l'analyse de la viabilité de la dette de l'Etat. Ainsi, il lui est assigné la mission :

- d'orienter et de surveiller la politique nationale d'endettement, de veiller au respect de la législation et de la réglementation en matière d'endettement public
- de préparer les projets de textes y relatifs ;
- de suivre la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'endettement ;
- de veiller à son exécution, à son respect et d'apprécier la viabilité de la dette publique et surtout d'émettre un avis motivé sur les requêtes et les offres de financements extérieur et intérieur de l'Etat, de ses démembrements ainsi que sur les emprunts publics ou les emprunts garantis par l'Etat.

Deux organes techniques appuient la CONAD dans l'accomplissement de ses missions : le Secrétariat Permanent, assuré par la Direction de la Dette, et l'Equipe Technique d'Analyse de la Viabilité de la Dette (ETAVID).

La Direction de la Dette prépare les réunions des deux entités, produit les comptes-rendus et les rapports de leurs activités et prépare le projet de stratégie d'endettement public qu'elle soumet à l'appréciation de l'ETAVID.

L'ETAVID appuie techniquement la CONAD dans sa mission de coordination de la politique d'endettement. Elle a pour rôle de produire des avis techniques servant de base de décision à la CONAD.

INTRODUCTION

Plus de quatorze ans après l'atteinte du point de décision¹, le Tchad a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2015. Cette initiative s'inscrit dans la logique de prise de conscience, depuis 2001, par la plupart des gouvernements du monde et des institutions financières internationales d'inscrire la gestion de la dette dans un cadre macroéconomique clair, au sein duquel les organes de gouvernance veillent à ce que le niveau et le rythme de croissance de l'endettement public restent soutenables et viables pour favoriser la croissance économique et, donc, le développement.

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE est l'aboutissement du processus de mobilisation des ressources déclenché par les autorités du Tchad pour financer le développement du pays dans un contexte macroéconomique stable. C'est ainsi qu'a été adopté un ambitieux Plan National de Développement (PND) dont l'exécution a conduit à la conclusion avec le FMI d'un Programme de Référence.

De l'atteinte du point d'achèvement, le pays attendait d'importantes marges de financement de sa politique de réduction de la pauvreté. Cet espoir a été assombri par le recul du prix du baril du pétrole sur le marché mondial, perturbant ainsi l'ordre de priorités dans les choix publics.

Le présent rapport rend compte de la gestion de la dette effectuée en 2015. Il commence par un exposé des faits qui ont marqué le processus d'endettement public au Tchad durant cet exercice. Ensuite, il présente la structure du portefeuille de la dette publique. Il s'agit notamment de présenter l'encours de la dette publique, la situation de nouveaux emprunts et des décaissements effectués, mais aussi l'évolution du service de la dette ainsi que les indicateurs d'analyse de la dette

¹ Le Tchad a atteint le point de décision en 2001.

I. FAITS SAILLANTS

La gestion de la dette a été marquée en 2015 par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Cet événement a entraîné la baisse de l'encours de la dette extérieure de 32,69% et par conséquent celui de la dette publique globale de 9,18% par rapport à leur niveau de 2014.

L'encours de la dette publique intérieure a, en revanche, augmenté de 34,21% en 2015, du fait des émissions des obligations et bons du Trésor, pour compenser en partie la contraction des recettes budgétaires induite par la chute du prix du baril de pétrole.

Le taux d'endettement public a lui aussi diminué pour se situer à 24% du PIB hors pétrole contre 27,34% en 2014, malgré le recul de la croissance économique en 2015.

La chute des recettes pétrolières, couplée à la pression exercée par les dépenses d'intervention militaire dans la sous-région, a créé une forte tension sur la trésorerie, amenant le Gouvernement à opérer des coupes drastiques dans le budget de l'Etat.

II. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

A. Contexte international

En 2015 l'activité économique mondiale a subi de chocs multiples. La chute du cours des produits de base, le rééquilibrage et le ralentissement dans les économies émergentes ainsi que le resserrement des conditions financières mondiales ont nui à la croissance mondiale, qui a été de 3,1%, et rendue compliquée l'action des pouvoirs publics dans beaucoup de pays (FMI, 2016).

Beaucoup des plus grands pays d'Afrique subsaharienne ont été durement ébranlés par la chute des cours des produits de base. Les pays pétroliers restent confrontés à un environnement économique difficile. C'est aussi le cas des pays exportateurs de produits de base non énergétiques. D'autres comme la Guinée, le Libéria et la Sierra Léone se remettent difficilement de l'épidémie d'Ebola tandis que plusieurs pays d'Afrique australe pâttissent d'une grave sécheresse.

En conséquence de ces chocs, l'activité économique a nettement ralenti en Afrique subsaharienne, même si ce ralentissement varie d'un pays à l'autre. La croissance économique est tombée à 3,5% en 2015, le niveau le plus bas depuis quinze ans environ.

Certains pays connaissent en revanche une croissance vigoureuse. C'est le cas de la plupart des pays importateurs de pétrole. Ces pays s'en sortent mieux et affichent des taux de croissance supérieurs à 5%. Cette performance économique s'appuie sur les investissements d'infrastructure et le dynamisme de la consommation privée.

Dans les pays émergents les perspectives de croissance sont demeurées incertaines, entraînant la chute de leur demande de matières primaires. En Chine, par exemple, à cause de la transition en cours, la demande des matières premières s'est contractée de sorte que la balance commerciale des pays africains au sud du Sahara qui était excédentaire vis-à-vis de ce pays est devenue déficitaire.

Au plan sous-régional, les perspectives économiques font ressortir en 2015 i) une stabilisation de la croissance économique à 4,2%, ii) et des tensions inflationnistes à 2,7% contre 2,6% en 2014 et iii) une dégradation du solde budgétaire à -7,1% du PIB.

B. Évolution récente de l'économie nationale

Au niveau national, la croissance économique a atteint un taux de 3,1% en 2015 contre 5,2% initialement prévu. Elle a été soutenue par la croissance du secteur pétrolier (29,1%) malgré la baisse continue du prix du pétrole. Le secteur hors pétrole a régressé de 1,4%. Par contre, les tensions inflationnistes sont continuellement observées depuis avril jusqu'à la fin de l'année 2015.

L'activité économique en 2015 a été essentiellement soutenue par le secteur primaire qui a enregistré une croissance de 9,1%, portée fortement par l'extraction pétrolière (33,2%) et l'agriculture de rente (4,6%) malgré la baisse de la production vivrière de 8,7%. Dans le secteur secondaire, le PIB s'est contracté de 5,2% et pour l'ensemble des branches à l'exception des activités de raffinage de pétrole (3,7%) et de production et distribution d'électricité, gaz et eau (3,6%). Cette baisse s'explique essentiellement par le ralentissement des travaux de construction (-11%) suite à la réduction des dépenses d'investissement public, et accessoirement par le déclin de la production de coton fibre (-5,8%). Enfin, dans le secteur tertiaire, on note une stagnation des services (-1,0%) qui cache de nombreuses disparités à l'intérieur du secteur. En effet, on observe d'une part une croissance vigoureuse pour les autres services marchands (15,3%), les transports (0,7%) et le commerce (6,6%) et d'autre part un fléchissement de la production non marchande (-8,0%) en liaison avec la réduction des dépenses courantes de l'État.

En ce qui concerne l'inflation, on a enregistré une augmentation des prix à la consommation des ménages de 3,7% à fin décembre 2015 contre 1,7% en 2014. Ce niveau d'inflation est légèrement au-dessus du seuil communautaire et s'explique par la baisse de la production céréalière (-9,1%) due à l'insuffisance des pluies dans certaines zones et l'insécurité dans la zone du Lac Tchad.

Le solde primaire de base hors pétrole à fin décembre 2015 s'établit à -504,730 milliards de FCFA, soit un déficit de 8,5% du PIB hors pétrole. Le financement intérieur net s'établit à fin décembre 2015 à 507,542 milliards de FCFA au 31 décembre 2015.

III. SITUATION RECENTE DE LA DETTE PUBLIQUE DU TCHAD

Le portefeuille de la dette de l'Etat est marqué à fin décembre 2015 par une baisse de 32,69% de l'encours de la dette extérieure, consécutive à l'atteinte du point d'achèvement, et par une hausse de 52% de l'encours de la dette intérieure. L'effet volume de la dette extérieure a entraîné la baisse du niveau de l'encours global de la dette publique de 9,18%, le faisant passer de 1 647,478 milliards de FCFA en 2014 à 1 496,211 milliards de FCFA en 2015.

A. L'encours de la dette publique

1. L'encours de la dette publique de 2011 à 2014

Entre 2011 et 2014, l'encours de la dette a connu une croissance moyenne de 19%. Cette évolution est soutenue par la progression de la dette bilatérale et de la dette intérieure.

En termes de volume, le niveau de la dette publique a augmenté régulièrement, passant de 1 337,47 milliards de FCFA en 2011 à 1 647,478 milliards de FCFA en 2014. Durant cette période, le portefeuille de la dette était dominé par la dette extérieure qui représentait en

moyenne 70,76% de l'encours global. La dette intérieure représentait 29,24% en moyenne du portefeuille de la dette publique.

Tableau 1: Evolution de la dette publique du Tchad de 2011 à 2015 par rapport au PIB (en milliards de FCFA)

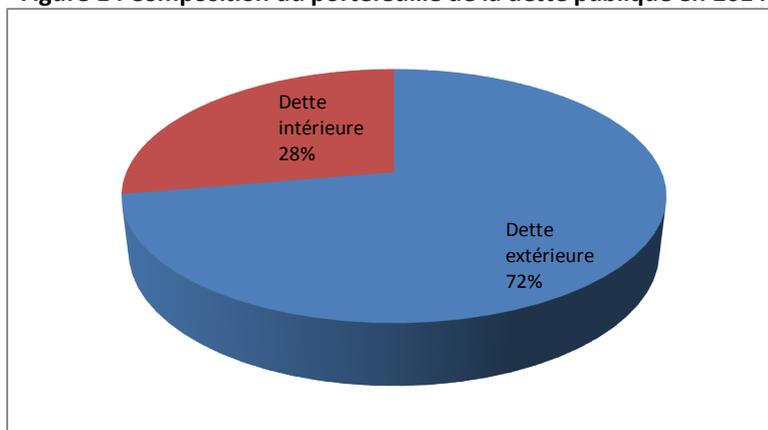
| Désignation | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---------------------|---------|---------|---------|----------|
| Dette extérieure | 954,84 | 992,39 | 961,65 | 1190,224 |
| Dette multilatérale | 747,56 | 723,90 | 687,74 | 729,867 |
| Dette bilatérale | 207,29 | 268,49 | 273,91 | 460,357 |
| Dette intérieure | 382,63 | 388,85 | 461,99 | 457,254 |
| Conventionnée | 358,34 | 333,45 | 387,58 | 385,115 |
| Non Conventionnée | 24,28 | 55,40 | 74,41 | 72,139 |
| Dette publique | 1337,47 | 1381,24 | 1423,64 | 1647,478 |
| PIB hors pétrole | 3123 | 4180 | 4713 | 5426 |
| Encours dette/PIB | 31 | 33 | 30,1 | 30,3 |

Source: Direction de la Dette/MFB

Les cinq dernières années sont marquées, en matière de gestion de la dette publique, par un recours croissant au financement intérieur. L'Etat a émis en 2011 et en 2013 des emprunts obligataires et en 2014 des bons du Trésor assimilés.

Comme conséquence de cette politique, le volume de la dette intérieure a régulièrement augmenté pour atteindre son haut niveau en 2014 où il était évalué à 457,254 milliards de FCFA, soit environ 28% du portefeuille global de la dette.

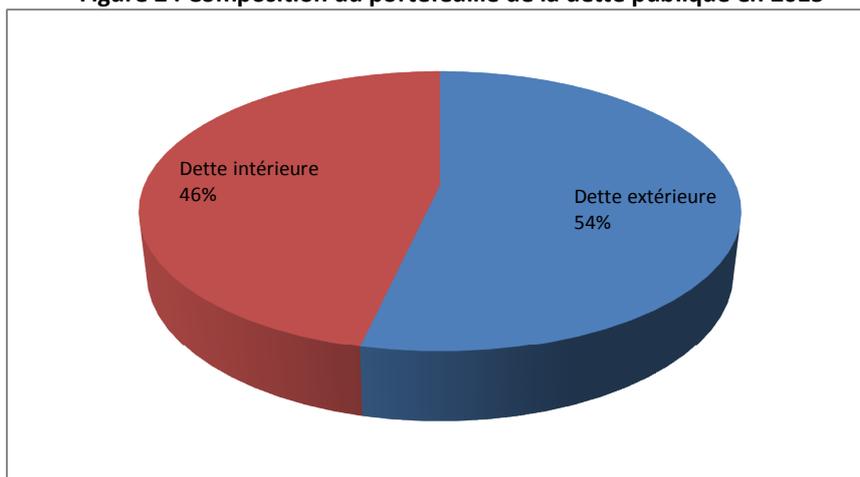
Figure 1 : Composition du portefeuille de la dette publique en 2014



2. L'encours de la dette publique à fin 2015

A fin décembre 2015, l'encours de la dette publique est évalué à **1 496,211** milliards de FCFA. Il représente **24%** du PIB hors pétrole. Cet encours est constitué à **53,55%** de la dette extérieure et à **46,45%** de la dette intérieure.

Figure 2 : Composition du portefeuille de la dette publique en 2015



Bien qu'important, le poids de la dette extérieure dans le total de la dette publique a baissé en 2015 par rapport à 2014 où elle en représentait 72,25%. La diminution de l'encours des engagements extérieurs est due en grande partie à l'annulation ou l'allègement de la dette extérieure (454,951 milliards de FCFA), déclenchés par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'effet de l'atteinte du point d'achèvement a été atténué par l'évolution des taux de change.

Tableau 2: Le portefeuille de la dette publique en 2015 (en milliards de FCFA)

| Désignation | 2015 |
|---------------------|------------------|
| Dette extérieure | 801,183 |
| Dette multilatérale | 325,162 |
| Dette bilatérale | 476,021 |
| Dette intérieure | 695,028 |
| Conventionnée | 611,271 |
| Non Conventionnée | 83,757 |
| Dette publique | 1 496,211 |

a) La dette extérieure

La dette extérieure est l'ensemble des engagements financiers de l'Etat vis-à-vis des agents économiques non-résidents. Elle est la composante la plus importante du portefeuille de la dette publique.

Son encours à fin 2015 est évalué à 801,183 milliards de FCFA, soit une baisse de 39,69% par rapport à son niveau de 2014. La dette extérieure représente 53,55% du portefeuille global de la dette. Elle est constituée à 40,59% de la dette multilatérale et à 59,41% de la dette bilatérale. Par rapport à l'encours global, elles représentent respectivement 21,73% et 31,82%.

➤ *La dette bilatérale*

A fin décembre 2015, la dette bilatérale s'élève à 476,021 milliards de FCFA contre 460,357 milliards de FCFA en 2014 et 273,91 milliards de FCFA en 2013. La dette bilatérale représente 26,45% de l'encours total de la dette publique à fin décembre 2015 et 49,52% de la dette extérieure dont 10% constitué de la dette commerciale. Cette part est croissante depuis 2011 où elle se chiffrait à 21,71%.

Tableau 3: Evolution de la structure de la dette extérieure (en %)

| Dette extérieure | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------|------|------|------|------|-------|
| Dette multilatérale | 78 | 73 | 72 | 61 | 40,58 |
| Dette bilatérale | 22 | 27 | 28 | 39 | 59.42 |

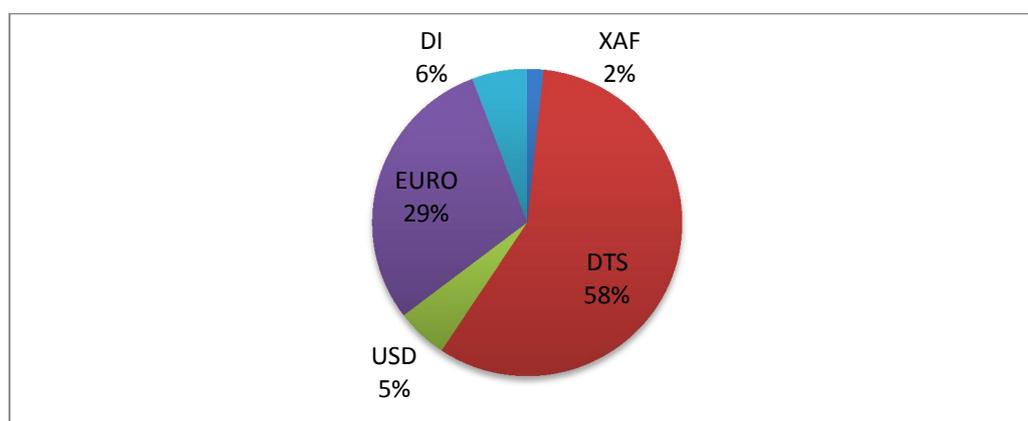
Source : Direction de la Dette/MFB

L'encours de la dette bilatérale est constitué à 64% des emprunts contractés en dollars américains et à 22% des emprunts contractés en FCFA. Les engagements financiers vis-à-vis des partenaires bilatéraux libellés en yuan représentent 8% tandis que ceux libellés en euros sont de l'ordre de 5% de l'encours total de la dette bilatérale publique. Les emprunts contractés en riyal saoudien et en dollars koweïtiens représentent respectivement 1% et 0,55% du total de la dette bilatérale publique.

➤ *La dette multilatérale*

L'encours de la dette multilatérale à fin décembre 2015 est de 325,162 milliards de FCFA contre 729,867 en 2014, 687,74 milliards de FCFA en fin 2013 et 723,90 milliards de FCFA en fin 2012. Contrairement à celle de la dette bilatérale, la part de la dette multilatérale décroît régulièrement depuis 2010, où elle représentait 88,89% de l'encours de la dette extérieure ; elle représente 40,58% de la dette souveraine extérieure en fin décembre 2015.

Figure 4: Composition en devises de l'encours de la dette multilatérale à fin décembre 2015



Source : Direction de la Dette/MFB

b) La dette intérieure

La dette intérieure représente 46,45% de la dette publique. A fin 2015, son encours s'élevait à 695,028 milliards de FCFA, soit une progression de 52% par rapport à son niveau de

2014. Cet encours est constitué de la dette conventionnée et de la dette non conventionnée. La dette conventionnée est l'ensemble des engagements financiers nés des conventions financières conclues par l'Etat avec ses partenaires intérieurs et des émissions de titres. Cette dette représente 87,95% de la dette intérieure. La dette non conventionnée représente 12,05% et est constituée des impayés administratifs et des commandements de payer (injonctions judiciaires).

➤ ***La dette publique intérieure conventionnée***

La dette conventionnée est composée des prêts consentis à l'Etat par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et par les banques commerciales, ainsi que les emprunts obligataires et obligations du Trésor. A fin décembre 2015, cette dette s'élève à 611,271 milliards de FCFA, soit une hausse de 58,72% par rapport à son niveau de 2014. Cette progression est due principalement aux émissions des titres publics à souscription libre effectuées sur le marché sous-régional.

Le financement du budget par l'émission des titres est une riche expérience qui aboutira à terme à une modification substantielle du portefeuille de la dette publique et constituera un instrument non négligeable de la politique d'endettement public. Des bons du Trésor assimilables (BTA) de maturité inférieure à 52 semaines ont été émis par la Cellule d'Emission des Titres Publics (CETIP), auxquels s'ajoutent les obligations du Trésor assimilables (OTA) de maturité de 2 et 5 ans.

Le taux maximum servi pour les BTA est de 3,50% et le minimum de 2,75%. Les taux maximum et minimum supportés sur les OTA sont respectivement de 4,18% et 4,15%

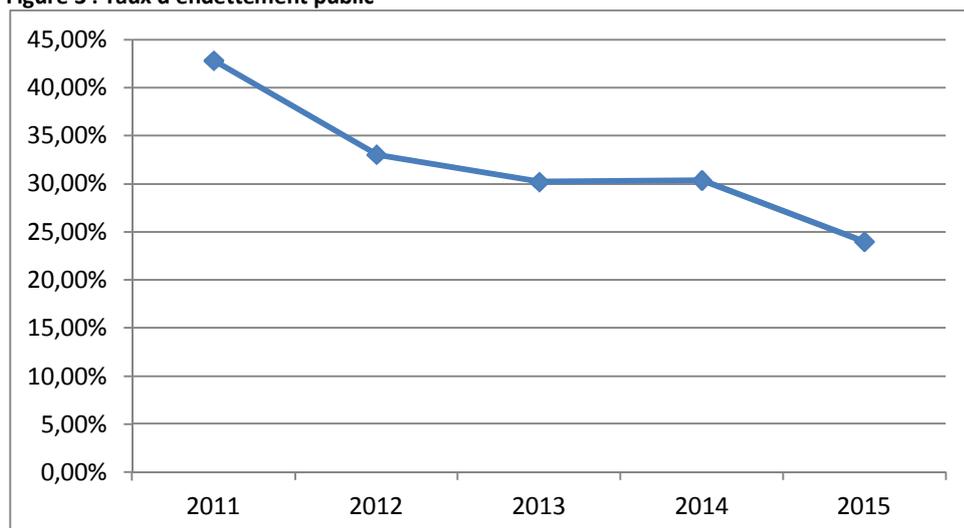
➤ ***La dette publique intérieure non conventionnée***

Cet élément du portefeuille de la dette publique intérieure connaît depuis les trois dernières années une hausse en raison de l'augmentation du volume des condamnations de l'Etat par la justice. A fin décembre 2015, son encours est évalué à 83,756 milliards de FCFA contre 74,412 milliards de FCFA en 2014, 65,473 milliards de FCFA en 2012. La dette non conventionnée est constituée des commandements de payer, des impayés administratifs et d'arriérés comptables.

3. Le taux d'endettement public

Le taux d'endettement public a connu une tendance baissière sur la période 2011-2015. D'une proportion proche de 43% du PIB hors pétrole en 2011, ce taux a chuté régulièrement pour s'établir à 24% en 2015. Cette dynamique est due plus aux effets de la croissance économique qu'à la qualité de la politique d'endettement public.

Figure 3 : Taux d'endettement public



4. Répartition du portefeuille suivant le critère de concessionnalité

Le portefeuille de la dette publique extérieure est dominé par les emprunts concessionnels. Ceux-ci représentent plus de 84% du portefeuille de la dette publique.

Tableau 3: Structuration du portefeuille suivant le critère de concessionnalité

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Dette concessionnelle | 84,12% |
| Dette non concessionnelle | 15,88% |
| Total | 100,00% |

Source : Direction de la Dette/MFB

IV. SITUATION DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS

A fin décembre 2015, de nouveaux prêts ont été contractés par l'Etat tchadien auprès de ses partenaires multilatéraux. Ils sont évalués à 62,965 milliards de FCFA.

Tableau 4 : Récapitulatif des nouveaux engagements à fin 2015

| Créanciers | Date de signature | Devises | Montant en XAF |
|------------|-------------------|---------|-----------------------|
| BDEAC | 24/11/2015 | XAF | 20 000 000 000 |
| BDEAC | 24/11/2015 | XAF | 30 000 000 000 |
| BID | 16/03/2015 | DI | 8 716 216 680 |
| BID | 16/03/2015 | USD | 4 249 482 300 |
| TOTAL | | | 62 965 698 980 |

Source DD/MFB

V. SITUATION DES DÉCAISSEMENTS À FIN 2015

Au 31 décembre 2015, les décaissements des emprunts extérieurs s'élèvent à 18,989 milliards de FCFA contre 146,167 milliards de FCFA à fin décembre 2014. Le niveau bas de

décaissement de 2015 se justifie par le retard dû à la lenteur administrative relative à l'accusé de réception des avis de décaissements.

Tableau 5 : de répartition des tirages par bailleurs (en XAF) au 31 décembre 2015)

| N° | Bailleurs | Montant en XAF |
|--------------|---------------|--------------------------|
| 1 | BADEA | 324 231 746 |
| 2 | BANK OF INDIA | 3 941 141 230 |
| 3 | BDEAC | 6 948 170 619 |
| 4 | FAD | 5 208 366 800 |
| 5 | FIDA | 879 345 809 |
| 6 | IDA | 1 431 352 153,43 |
| 7 | OPEP | 232 318 636 |
| 8 | FSD | 25 022 612 |
| TOTAL | | 18 989 949 605,43 |

Source DD/MFB

VI. SITUATION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE

Le service de la dette publique extérieure assuré à fin décembre 2015 s'élève à 69,9 milliards de FCFA contre un service prévisionnel de 184,480 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 37,890%.

Il a été prévu un montant de 144,392 milliards de FCFA pour assurer le service de la dette publique intérieure, comprenant 123,307 milliards de FCFA pour le paiement du principal et 21,085 milliards de FCFA pour les charges d'intérêts. Les engagements en 2015 s'élèvent à 156,311 milliards de FCFA en ce qui concerne le principal et 11,158 milliards de FCFA pour les charges d'intérêts, soit un total de 167,469 milliards de FCFA.

VII. LES ARRIÉRÉS

A fin décembre 2015, l'État a enregistré des arriérés sur la dette publique intérieure. Le service de la dette extérieure a été régulièrement assuré.

VIII. LES INDICATEURS D'ANALYSE DE LA DETTE PUBLIQUE

Les indicateurs de viabilité permettent de mesurer la capacité de l'État à faire face à ses engagements.

Tableau 6 : différents seuils de viabilité de la dette

| Indicateurs de viabilité de la dette et différents seuils | | | |
|---|-------------|--------------------|-------------|
| | faible | moyenne | forte |
| | EPIN < 3,25 | 3,25 < EPIN < 3,75 | EPIN ≥ 3,75 |
| Ratio de liquidité | | | |
| Service de la dette / exportations | 15% | 20% | 25% |
| Service de la dette / recettes budgétaires | 18% | 20% | 22% |
| Ratio de solvabilité | | | |

| | | | |
|--------------------------|------|------|------|
| VA/PIB | 30% | 40% | 50% |
| VA/Recettes Budgétaires. | 100% | 150% | 200% |
| VA/Exportations | 200% | 250% | 300% |

Source FMI

Il conviendrait de relever que le cadre de viabilité de la dette (CVD) classe les pays en trois catégories selon leur performance économique (bonne, moyenne et médiocre), en s'inspirant de l'indice d'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN). Il utilise divers seuils indicatifs d'endettement selon la catégorie de performance. Les seuils correspondant aux pays performants sont les plus élevés, ce qui signifie que dans les pays ayant de bonnes politiques, l'accumulation de la dette est moins risquée.

Le Tchad se situe dans le seuil des faibles avec une note globale qui évolue légèrement chaque année comme suit : en 2012 EPIN =2.5, en 2014 EPIN=2.7.

| Ratios | Seuil de référence | Cas du Tchad | Observations |
|---|--------------------|--------------|--------------|
| Ratios de liquidité | | | |
| Service de la dette publique/Exportations | 25% | 17% | |
| Service de la dette publique/Recettes budgétaires | 22% | 32,6% | |
| Ratios de solvabilité | | | |
| VA de la dette publique/PIB | 30% | 23% | |
| VA de la dette publique/Exportations | 150% | 133,2% | |

En conclusion

Seuils d'endettement selon le CVD

VA de la dette en%

Service de la dette en %

| | Exportation | PIB | Recettes | Exportations | Recettes |
|----------------------|-------------|-----|----------|--------------|----------|
| Politique médiocre : | 100 | 30 | 200 | 15 | 18 |
| Politique moyenne : | 150 | 40 | 250 | 20 | 20 |
| Politique bonne : | 200 | 50 | 300 | 25 | 22 |

Cas du TCHAD

| | | | | | |
|----------------------|-----|----|--|----|----|
| Politique médiocre : | 133 | 23 | | 17 | 22 |
|----------------------|-----|----|--|----|----|

Évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) du Tchad

| | 2012 | 2014 | 2015 |
|--|------------|------------|----------|
| Gestion économique | 2.7 | 3.0 | 3.2 |
| Politiques structurelles | 2.7 | 2.7 | 2.7 |
| Politiques d'inclusion sociale et d'équité | 2.5 | 2.5 | 2.6 |
| Gestion et institutions du secteur public | 2.2 | 2.6 | 2.7 |
| Note global CPIA | 2.5 | 2.7 | 3 |

Source Banque Mondiale

La qualité des politiques et des institutions est mesurée par l'indice CPIA de la BM. Cet indice varie de 1 (le plus faible) à 6, le cas du Tchad qui est de **2.7** en 2014 s'est légèrement amélioré pour se situer à 3 en 2015. Cela traduit une légère croissance de CPIA.

Le Tchad présente un risque élevé de surendettement extérieur. Les vulnérabilités sont concentrées surtout dans le court terme (2016-2018).

IX. QUELQUES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA DIRECTION DE LA DETTE

La Direction de la Dette manque cruellement de cadres. Pour un effectif de treize (13) agents, on compte sept (7) cadres supérieurs. Ce faible effectif ne permet pas de faire face à tous les besoins de la Direction. Il convient de noter que cette insuffisance des cadres est liée au départ massif des agents vers d'autres Directions du Ministère, causé par le manque de motivation pécuniaire. En effet, la plupart des Directions techniques de la DGTCP et celle de la DGI bénéficient des primes, contrairement à la Direction de la Dette.

CONCLUSION

Au total, l'année 2015 marque un tournant dans le processus d'endettement public au Tchad. La conclusion du Programme de Référence avec le FMI en 2014, a abouti à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2015. Les effets bénéfiques attendus de ce point d'achèvement ont été en partie annihilés par la hausse des cours de change et la baisse des prix des matières primaires, notamment la forte chute du cours du baril du pétrole sur le marché mondial. Néanmoins, le point d'achèvement a permis de réduire de façon substantielle le taux d'endettement public

Le niveau de l'endettement est soutenable, mais le risque de surendettement subsiste. La contraction des recettes budgétaires qui conduit à un recours massif aux émissions de titres de dette publique expose le portefeuille de la dette publique à un risque de voir à court-moyen terme augmenter significativement le niveau de la dette intérieure.

La hausse de l'encours de la dette intérieure comporte en elle-même le germe d'un autre risque subsidiaire. Les titres de dette émis sont ceux dont la maturité est inférieure à 5 ans. Le refinancement de ces titres, dans le contexte économique actuel, pourrait placer le Trésor Public dans un cycle vicieux d'endettement.

Si le cours du pétrole demeure faible sur le marché mondial, l'État éprouverait de difficultés à assurer le service de la dette. En effet, la prédominance des recettes pétrolières constitue une source de vulnérabilité aux chocs extérieurs. Aussi, le caractère non renouvelable des ressources pétrolières doit orienter les choix du Gouvernement en matière des dépenses publiques. Ces dernières doivent prioriser les investissements ayant pour but de transformer la structure de l'économie, par l'accroissement de la part du secteur non pétrolier dans la production intérieure.

Coordination

Moustapha Mahamat MoustaphaDirecteur de la Dette
Abdelsalam Hammad Djamouss.....Directeur Adjoint de la Dette

Équipe de la Rédaction

Moustapha Mahamat MoustaphaDirecteur de la Dette
Abdelsalam Hammad Djamouss.....Directeur Adjoint de la Dette
Mahonté Tah.....Chef de Division des Études et d'Analyse de la dette
Mahamat Ahmat Ali AwamChef de Division de la Dette Publique/DD
Nicodème MahoChef de service de la Législation/DD

Équipe de relecture

Abdallahack hamit.....Directeur Adjoint des Études et Prévision/DEP
Bady Ebé.....Chef de Division des Études de la prévision et de la Modélisation/DEP
Adam AdjiChef de service de la dette intérieure/DD